

La fiscalité pour soutenir les forestiers

Les aménagements fiscaux en forêt

Mardi 16 Mai 2023 à 14 H

Communauté de Commune de Bièvre Isère

Grenoble Air Parc – 1 av Roland Garros

38590 Saint Etienne de Saint Geoirs

Le Centre National de la Propriété Forestière, établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées, vous invite à une réunion publique.

Afin de favoriser la gestion durable des bois et forêts sur le temps long, différentes mesures ont été mises en place pour soutenir les propriétaires dans leur effort.

Cette réunion est gratuite et ouverte à tous les propriétaires de bois.

Réunion animée par véronique JABOUILLE ingénieure au CNPF AURA et responsable des départements de l'Ain et de l'Isère.

Programme :

Présentation des différentes exonérations accessibles aux propriétaires forestiers.

- Exonérations et allègement d'impôts
- Taxe sur le foncier non bâti
- Tva
- Les aides

www.auvergnerhonealpes.cnpf.fr

veronique.jabouille@cnpf.fr – 06/16/70/28/49